

Relier Valence à Condom sans voiture, uniquement à la marche

Dorénavant, c'est possible. Une belle balade, au bord de la Baïse, en perspective !



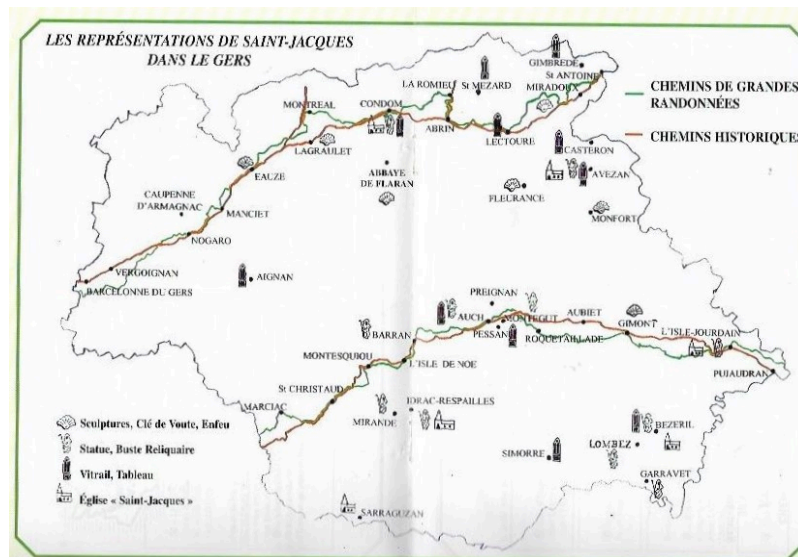
Relier Valence à Condom sans voiture, uniquement à la marche

C'était en 1991, cette affiche avait été éditée à l'occasion du contrat de site culturel qui réunissait, pour trois ans, la bastide à l'abbaye.

On y voit des pèlerins de Saint Jacques sillonner les chemins autour de l'abbaye. Il ne faut pas oublier que, obéissant à un souhait de Saint Bernard, nos moines cisterciens accordaient l'hospitalité aux passants et en particulier aux pèlerins. " Tous les hôtes qui arriveront seront reçus comme le Christ car lui-même doit dire un jour J'ai demandé l'hospitalité et vous m'avez reçu . À tous, on témoignera l'honneur qui leur est dû, surtout aux proches dans la foi et aux pèlerins..."

Le nombre considérable de coquilles Saint-Jacques sculptées à l'extérieur sur les modillons ou l'encadrement des fenêtres, à l'intérieur sur les chapiteaux de la croisée du transept, tout s'accorde dans l'abbaye à rappeler le passage de pèlerins couverts de la poussière de l'histoire.

La municipalité de Madame le Maire, Maïthé Broca-Lannaud, répondant par l'affirmative au vœu du club des Motivés de créer une variante pour les Jacquets comme cela se pratique pour l'abbaye de Bonneval, en amont sur la Via Podiensis, avait suscité une réunion réunissant la sous-préfecture de Condom, la région Occitanie, la responsable des Monuments Historiques. La venue d'étudiants en architecture toulousains était même programmée. Hébergés à l'Oustal une semaine, ils devaient étudier toutes les possibilités offertes par la bastide. Malheureusement, les circonstances ont ajourné ce séjour. Il n'empêche que l'ouverture du chemin piétonnier le long de la Baïse, entre Flaran et Condom, arrive à point nommé. Il faut reconnaître que les arguments ne manquent pas pour attirer à Flaran/Valence les Jacquets qui empruntent la Via Podiensis. Dans un discours prononcé en 1990, le Préfet, M.Bérard souhaitait faire de Flaran un centre muséographique autour du thème des Chemins de Saint Jacques, développer un centre d'édition orienté vers les acteurs locaux, en faire enfin un Centre Culturel accueillant régulièrement des colloques, des expositions, et d'autres animations culturelles comme des représentations théâtrales où le spectacle son et lumière inauguré en 1989.



L'abbaye abrite une remarquable exposition sur les Chemins de Saint Jacques. Conçue par l'abbé Loubès, elle présente une synthèse sur le Gers jacquaire avec cartes, documents, statuaire en pierre et en bois du XVe au XVIIe siècle, ainsi que des éléments de sculpture ornementale avec des stèles et des chapiteaux médiévaux. **Elle est unique dans le Sud-Ouest.** En 1988, le Conseil Régional décidait de mettre en œuvre une politique régionale Grands Sites basée sur une labellisation contractuelle et un cahier de charges soumis à cinq communes : Rocamadour, Conques, Montségur, Saint-Bertrand-de-Comminges. Il complétait ce dispositif en créant le label " Haltes Majeures Saint Jacques. Il conférait cette appellation à la ville de Moissac, la cité médiévale de Cordes, et l'abbaye de Flaran.

Un panneau que notre ancien maire Jacques Baurens avait été recevoir des mains de Jean Censi, avait été installé à l'entrée de l'abbaye avant de disparaître. Le projet remarquable [1] que vient de réaliser le Conseil Départemental du Gers nous ravit. Eric Délaissé, président de l'association ARCCIS (Association pour le Rayonnement de la Culture Cistercienne) applaudira à cette initiative. Nous, Valenciens, ne pouvons que nous en réjouir, car tout ce qui contribue à la notoriété de Flaran est bénéfique à notre département, et soyons un peu chauvin à notre bastide.

Claude Laffargue

[1] : **Une réalisation fort intéressante pour la bastide et l'abbaye**

Le chemin piétonnier est une réalisation du Conseil Départemental. Le port de Valence était relié à Flaran. Maintenant, il est possible d'aller de Flaran à Condom. Rive droite de la Baïse jusqu'à Graziac, puis on franchit la Baïse et rive gauche jusqu'à Condom.

